



# **Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> internationales - Devises neutres**

## **Rapport semestriel** **30 septembre 2011**

### **Avis aux lecteurs**

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par l'auditeur externe du Fonds. L'auditeur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



**Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> internationales - Devises neutres**  
**Titres en portefeuille au 30 septembre 2011 (non audités)**  
**Aperçu du portefeuille**

**Composition de l'actif**

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
Actions étrangères .....	88,6	88,4
Actions canadiennes .....	7,9	8,5
Trésorerie et équivalents .....	2,5	3,0
Autres actifs nets (passifs) .....	1,0	0,1
Contrats de change à terme .....	(1,5)	0,0

Le pourcentage lié aux contrats de change à terme est calculé en divisant le gain net non réalisé (perte) afférent(e) à tous les contrats détenus par l'actif net total.

**Répartition sectorielle**

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
Services financiers .....	21,9	24,2
Matières de base .....	11,1	13,2
Énergie .....	10,4	11,2
Biens de consommation discrétionnaire .....	10,0	10,1
Biens de consommation de base ..	10,0	7,2
Produits industriels .....	8,4	9,6
Services de télécommunications ..	7,4	5,9
Soins de santé .....	7,4	5,6
Technologies de l'information ....	7,0	7,1
Services publics .....	2,9	2,8
Trésorerie et équivalents .....	2,5	3,0
Autres actifs nets (passifs) .....	1,0	0,1

**Répartition géographique**

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2011
Japon .....	15,3	12,9
Royaume-Uni .....	13,8	12,7
Canada .....	7,9	8,5
France .....	6,1	5,8
Suisse .....	5,9	4,2
Australie .....	5,6	6,0
Allemagne .....	5,4	6,7
Corée du Sud .....	4,0	3,5
Brésil .....	3,6	3,9
Pays-Bas .....	2,4	2,7
Hong Kong .....	2,2	1,7
Taïwan .....	1,9	2,3
Inde .....	1,9	2,3
Russie .....	1,6	1,8
Afrique du Sud .....	1,4	2,6
Italie .....	1,3	1,9
Espagne .....	1,3	2,1
Chine .....	1,3	1,6
Thaïlande .....	1,3	1,0
Danemark .....	1,2	1,5
Îles Caymans .....	1,1	1,4
Bailliage de Jersey .....	1,0	0,9
Suède .....	1,0	1,2
Belgique .....	1,0	0,7
Norvège .....	1,0	1,4
Autres (individuellement moins de 1 %) .....	6,0	5,6
Trésorerie et équivalents .....	2,5	3,0
Autres actifs nets (passifs) .....	1,0	0,1

Total de l'actif net du Fonds 454 000 \$ (au 30 septembre 2011) et 556 000 \$ (au 31 mars 2011)

Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus sont basés sur la portion des placements que le Fonds détient dans le fonds sous-jacent, calculée au prorata.

# Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> internationales - Devises neutres

## Titres en portefeuille (non audités) – suite

En pourcentage de l'actif net

### Fonds sous-jacents – 99,0 %

	Parts (en milliers)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> internationales – série O (a) .....	64	514 \$	450 \$

### Placements à court terme – 2,4 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)		
<b>Canada – 2,4 %</b>			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de titres conjoint à 0,96 %, datées du 9/30/11, échéant le 10/3/11 (garantis par des obligations du gouvernement du Canada) # .....	11 \$	11	11
<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 101,4 % .....</b>		<b>525 \$</b>	<b>461</b>
<b>AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – (1,4) % .</b>			<b>(7)</b>
<b>ACTIFS NETS – 100 % .....</b>			<b>454 \$</b>

### Contrats de change à terme

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ (moins-value) (en milliers de dollars)
<b>Contrats de vente</b>			
26 AUD (Montant à recevoir : 27 \$)	Oct. 2011	26 \$	1 \$
26 AUD (Montant à recevoir : 26 \$)	Nov. 2011	26	–
– CHF (Montant à recevoir : 1 \$)	Oct. 2011	–	1
22 CHF (Montant à recevoir : 25 \$)	Nov. 2011	25	–
– DKK (Montant à recevoir : – \$)	Oct. 2011	–	–
29 DKK (Montant à recevoir : 5 \$)	Nov. 2011	5	–
2 EUR (Montant à recevoir : 3 \$)	Oct. 2011	3	–
63 EUR (Montant à recevoir : 89 \$)	Oct. 2011	88	1
4 EUR (Montant à recevoir : 6 \$)	Oct. 2011	6	–
59 EUR (Montant à recevoir : 82 \$)	Nov. 2011	82	–
1 GBP (Montant à recevoir : 2 \$)	Oct. 2011	2	–
1 GBP (Montant à recevoir : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
41 GBP (Montant à recevoir : 67 \$)	Nov. 2011	68	(1)
8 HKD (Montant à recevoir : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
30 HKD (Montant à recevoir : 2 \$)	Oct. 2011	4	(2)
184 HKD (Montant à recevoir : 25 \$)	Nov. 2011	25	–

### Contrats de change à terme – suite

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ (moins-value) (en milliers de dollars)
<b>Contrats de vente – suite</b>			
4 ILS (Montant à recevoir : 1 \$)	Nov. 2011	1 \$	– \$
5 152 JPY (Montant à recevoir : 66 \$)	Oct. 2011	70	(4)
75 JPY (Montant à recevoir : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
4 992 JPY (Montant à recevoir : 67 \$)	Nov. 2011	68	(1)
74 JPY (Montant à recevoir : 1 \$)	Nov. 2011	1	–
5 NOK (Montant à recevoir : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
22 NOK (Montant à recevoir : 4 \$)	Nov. 2011	4	–
– SEK (Montant à recevoir : – \$)	Oct. 2011	–	–
28 SEK (Montant à recevoir : 4 \$)	Nov. 2011	4	–
1 SGD (Montant à recevoir : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
5 SGD (Montant à recevoir : 4 \$)	Nov. 2011	4	–
5 USD (Montant à recevoir : 3 \$)	Oct. 2011	6	(3)
1 USD (Montant à recevoir : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
3 USD (Montant à recevoir : 3 \$)	Oct. 2011	3	–
25 USD (Montant à recevoir : 26 \$)	Nov. 2011	26	–
<b>TOTAL DES CONTRATS DE VENTE .....</b>		<b>553</b>	<b>(8)</b>

La valeur des contrats de vente exprimée en pourcentage de l'actif net est de 121,8 %.

### Contrats d'achat

26 AUD (Montant à payer : 26 \$)	Oct. 2011	26	–
59 EUR (Montant à payer : 82 \$)	Oct. 2011	82	–
4 EUR (Montant à payer : 6 \$)	Oct. 2011	6	–
3 EUR (Montant à payer : 4 \$)	Oct. 2011	4	–
4 EUR (Montant à payer : 5 \$)	Oct. 2011	5	–
1 GBP (Montant à payer : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
1 GBP (Montant à payer : 2 \$)	Oct. 2011	2	–
– GBP (Montant à payer : 1 \$)	Oct. 2011	–	(1)
8 HKD (Montant à payer : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
30 HKD (Montant à payer : 4 \$)	Oct. 2011	4	–
– ILS (Montant à payer : – \$)	Oct. 2011	–	–
4 992 JPY (Montant à payer : 67 \$)	Oct. 2011	68	1
235 JPY (Montant à payer : 3 \$)	Oct. 2011	3	–
5 NOK (Montant à payer : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
1 SGD (Montant à payer : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
8 USD (Montant à payer : 8 \$)	Oct. 2011	9	1
1 USD (Montant à payer : 1 \$)	Oct. 2011	1	–
<b>TOTAL DES CONTRATS D'ACHAT .....</b>		<b>214 \$</b>	<b>1 \$</b>
			<b>(7) \$</b>

La valeur des contrats d'achat exprimée en pourcentage de l'actif net est de 47,1 %.

# Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> internationales - Devises neutres Titres en portefeuille (non audités) – suite

## Symboles des monnaies

AUD	— Dollar australien
CHF	— Franc suisse
DKK	— Couronne danoise
EUR	— Euro
GBP	— Livre sterling
HKD	— Dollar de Hong Kong
ILS	— Shekel
JPY	— Yen
NOK	— Couronne norvégienne
SEK	— Couronne suédoise
SGD	— Dollar de Singapour
USD	— Dollar américain

## Légende

(a) Représente 0,3 % du fonds sous-jacent.

# Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
<b>11 000 \$ à 0,96 %, échéant le 10/03/11</b>	
Banque de Montréal .....	3 \$
Marchés mondiaux CIBC Inc. ....	1
Deutsche Bank Securities Ltd. ....	1
Scotia Capitaux Inc. ....	4
Banque Toronto-Dominion .....	2
	<u>11 \$</u>

## Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 septembre 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

### Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Placements dans des titres :</b>				
Fonds sous-jacents	450 \$	450 \$	— \$	— \$
Placements à court terme	11	—	11	—
<b>Total des placements dans des titres :</b>	<u>461 \$</u>	<u>450 \$</u>	<u>11 \$</u>	<u>— \$</u>
<b>Instruments dérivés :</b>				
<b>Actif</b>				
Contrats de change à terme	5 \$	— \$	5 \$	— \$
<b>Passif</b>				
Contrats de change à terme	(12) \$	— \$	(12) \$	— \$
<b>Total des instruments dérivés :</b>	<u>(7) \$</u>	<u>— \$</u>	<u>(7) \$</u>	<u>— \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 31 mars 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

**Données d'évaluation au 31 mars 2011 :**

<b>Description</b> (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	<b>Total</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>
<b>Placements dans des titres :</b>				
Fonds sous-jacents	551 \$	551 \$	— \$	— \$
<b>Instruments dérivés :</b>				
<b>Actif</b>				
Contrats de change à terme	5 \$	— \$	5 \$	— \$
<b>Passif</b>				
Contrats de change à terme	(5) \$	— \$	(5) \$	— \$
<b>Total des instruments dérivés :</b>	— \$	— \$	— \$	— \$

# États financiers (non audités)

## États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 30 septembre 2011 et 31 mars 2011

	Au 30 septembre 2011	Au 31 mars 2011
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur marchande .....	461 \$	551 \$
Trésorerie et devises .....	—	5
Plus-value non réalisée des contrats de change à terme .....	5	5
Distributions à recevoir .....	—	—
	<u>466</u>	<u>561</u>
<b>Passif</b>		
Moins-value non réalisée des contrats de change à terme .....	<u>12</u>	<u>5</u>
<b>Actif net représentant les capitaux propres</b> .....	454	556
<b>Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture</b> .....	—	—
<b>Valeur liquidative représentant les capitaux propres</b> .....	<u>454 \$</u>	<u>556 \$</u>
<b>Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements</b> .....	11 \$	— \$
<b>Actif net représentant les capitaux propres par part</b>		
<b>Série O :</b>		
(454 \$ / 54 parts et 556 \$ / 54 parts, respectivement) .....	<u>8,3988 \$</u>	<u>10,2910 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 30 septembre 2011

Série O

Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :

Activités .....	(102) \$
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>	
Produit net de la vente de parts .....	—
Réinvestissement des distributions .....	—
Coût des parts rachetées .....	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	—
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net .....</b>	<b>(102)</b>
<b>Actif net</b>	
Au début du semestre .....	556
À la fin du semestre .....	<u>454</u> \$

Semestre terminé le 30 septembre 2010

Série O

Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :

Activités .....	(3) \$
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>	
Produit net de la vente de parts .....	—
Réinvestissement des distributions .....	—
Coût des parts rachetées .....	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	—
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net .....</b>	<b>(3)</b>
<b>Actif net</b>	
Au début du semestre .....	518
À la fin du semestre .....	<u>515</u> \$

## États financiers (non audités) – suite

### États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestres terminés les 30 septembre	2011	2010
<b>Revenus de placement</b>		
Intérêts .....	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents .....	—	—
	<u>—</u>	<u>—</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion et de conseils .....	—	—
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant .....	—	—
Taxe de vente .....	—	—
<b>Total des charges</b> .....	<u>—</u>	<u>—</u>
<b>Revenu net (perte) de placement</b> .....	<u>—</u>	<u>—</u>
<b>Gain réalisé et non réalisé (perte)</b>		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts des fonds sous-jacents .....	(1)	(2)
Instruments dérivés .....	(18)	(3)
<b>Total du gain net réalisé (perte)</b> .....	<u>(19)</u>	<u>(5)</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Parts des fonds sous-jacents .....	(76)	21
Instruments dérivés .....	(7)	(19)
<b>Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée</b> .....	<u>(83)</u>	<u>2</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille .....	—	—
<b>Gain net (perte)</b> .....	<u>(102)</u>	<u>(3)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités</b> .....	<u>(102) \$</u>	<u>(3) \$</u>

Autres renseignements par série de parts	2011	2010
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités</b>		
<b>Série O</b> .....	<u>(102) \$</u>	<u>(3) \$</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part</b>		
<b>Série O</b> .....	<u>(1,8922) \$</u>	<u>(0,0622) \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

Semestre terminé le 30 septembre 2011 (non audité)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

## 1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> internationales - Devises neutres (le Fonds) est une fiducie d'investissement à participation unitaire créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 2 novembre 2009 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds investit la presque totalité de son actif dans des parts du Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> internationales - série O (le fonds sous-jacent).

Le Fonds offre des parts de série O. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds et de chaque fonds sous-jacent sont résumées ci-après :

### Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, mais ne s'y limitent pas. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucun placement important de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cotations du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds négociés en bourse et de certains indices de même qu'avec les prix cotés de titres similaires est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de la période. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée en ayant recours aux taux de change fournis par un service de cotation. Ces titres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

### Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

#### Conversion des devises – suite

Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les autres actifs nets libellés en devises » de l'état des résultats.

#### Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Les impôts étrangers sont estimés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition actuellement en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

#### Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellés en devises.

#### Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

#### Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 30 jours suivant la date d'achat sont assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Les parts du Fonds détenues entre 31 et 90 jours peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % de la valeur des parts rachetées ou transférées. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

#### Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

#### Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande quotidienne des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

## **2. Résumé des principales méthodes comptables – suite**

### **Contrats de change à terme**

Le Fonds peut recourir à des contrats de change à terme pour faciliter les transactions sur titres libellées en devises et pour gérer sa position de change. Les contrats de vente servent généralement à protéger les placements du Fonds contre le risque de fluctuation des taux de change, alors que les contrats d'achat ont généralement pour but de compenser des contrats de vente antérieurs. Un contrat d'achat peut aussi servir à acquérir une participation en devises, alors qu'un contrat de vente peut compenser un contrat d'achat antérieur. Ces contrats comportent un risque de marché allant au-delà du gain ou de la perte non réalisé déclaré dans l'état de l'actif net du Fonds. La valeur, en dollars canadiens, des devises que le Fonds s'est engagé à acheter ou à vendre figure dans les titres en portefeuille sous la rubrique « Contrats de change à terme ». Ce montant représente l'ensemble de la participation du Fonds à chaque devise qu'il a acquise ou vendue au moyen de contrats de change à la fin de la période. Le Fonds peut subir des pertes en raison des fluctuations des taux de change ou si les contreparties ne respectent pas les modalités des contrats.

Les achats et les ventes de contrats de change à terme qui comportent la même devise, la même date de règlement et le même courtier sont contrebalancés, et tout gain (perte) réalisé(e) est constaté(e) à la date de règlement.

## **3. Charges**

### **Frais de gestion et de conseils**

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O.

### **Honoraires des membres du comité d'examen indépendant**

Conformément au Règlement 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

### **Taxe de vente**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % avec le taux de la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué au Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Tous les montants sont présentés sous la rubrique « Taxe de vente » à l'état des résultats.

## **4. Imposition et distributions**

Le Fonds est admissible à titre de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont constatées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts.

Aucune distribution du revenu net de placement ou du gain réalisé n'a été déclarée au cours des périodes.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital reportée.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

## **5. Rapprochement de l'actif net**

La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Comme les placements du Fonds sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

## Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 6. Capitaux propres

Le Fonds est offert en une série de parts : les parts de série O. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale, qui n'ont aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, autres que les exigences relatives aux souscriptions minimales. Cependant, Fidelity peut occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

#### Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début du semestre	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin du semestre
<b>Semestre terminé le 30 septembre 2011</b>					
Série O .....	54	—	—	—	54
<b>Semestre terminé le 30 septembre 2010</b>					
Série O .....	51	—	—	—	51

#### Porteurs de parts affiliés

Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient 100 % du total des parts en circulation du Fonds.

### 7. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent peuvent recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer leur exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence du Fonds, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme. Il investit la presque totalité de son actif dans des parts de série O du Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> internationales, lequel vise la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis. L'indice de référence du Fonds est l'indice MSCI Monde tous pays, sauf les États-Unis - couvert en dollars canadiens.

Le fonds sous-jacent vise à détenir environ les mêmes répartitions sectorielles que l'indice de référence. Il tente également d'investir dans les régions représentées dans l'indice de référence, mais pas nécessairement dans les mêmes proportions que celles de cet indice. Ces régions comprennent l'Europe (sauf le Royaume-Uni), le Royaume-Uni, le Japon, l'Asie-Pacifique (sauf le Japon), les pays émergents et le Canada. Les membres d'une équipe de gestionnaires de portefeuilles sectoriels sont affectés à chaque secteur. Ils choisissent leurs placements en fonction d'un examen détaillé des compétences de l'équipe de direction, de la situation financière et du potentiel de croissance des bénéfices à long terme de chaque société.

Les placements du fonds sous-jacent ne sont pas nécessairement compris dans l'indice de référence. Si le placement ne fait pas partie de l'indice, Pyramis peut décider du secteur et de la région auxquels ce placement appartient. Pyramis revoit régulièrement les répartitions cibles et les rééquilibre, au besoin.

## **7. Risques associés aux instruments financiers – suite**

Au moment d'acheter et de vendre des titres pour le compte du Fonds, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis tient notamment compte de facteurs tels que le potentiel de croissance, les bénéfices prévisionnels et les compétences de l'équipe de direction.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Le cas échéant, le risque de crédit propre au Fonds (dans le cas des passifs financiers) et le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas des actifs financiers) sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

L'exposition au risque de crédit des instruments dérivés hors cote est basée sur le gain non réalisé à l'égard de l'obligation contractuelle du Fonds conclue avec la contrepartie à la date de clôture. Le Fonds limite son exposition aux pertes de crédit liées aux transactions sur les instruments dérivés qu'il détient en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (courtiers autorisés) avec qui il effectue un volume important de transactions. Les accords généraux de compensation peuvent compenser des montants à l'actif ou au passif de l'état de l'actif net, mais les transactions sont normalement réglées sur la base du solde brut. Le risque de crédit associé aux contrats favorables est réduit au moyen d'un accord général de compensation dans la mesure où, si une défaillance devait survenir, tous les montants conclus avec la contrepartie seraient résiliés et réglés sur la base du solde net. L'exposition globale du Fonds au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut varier de façon importante sur une courte période puisque le Fonds subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet du contrat. Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, les accords généraux de compensation ont permis de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la juste valeur était de (7) \$ (– \$ au 31 mars 2011).

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le fonds sous-jacent. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels le Fonds est exposé par l'entremise de ses placements dans chaque fonds sous-jacent.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds et chaque fonds sous-jacent maintiennent une liquidité suffisante en investissant la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds et chaque fonds sous-jacent peuvent, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. La liquidité du Fonds et de chaque fonds sous-jacent fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 30 septembre 2011 ou au 31 mars 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujéti au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds et chaque fonds sous-jacent ont recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements et les instruments dérivés du Fonds et de chaque fonds sous-jacent sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

## **Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite**

*(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)*

### **7. Risques associés aux instruments financiers – suite**

#### **Autre risque de prix – suite**

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre du fonds sous-jacent.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 30 septembre 2011 et le 31 mars 2011, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 23 \$ (28 \$ au 31 mars 2011). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers portant intérêt fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds et de chaque fonds sous-jacent ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### **Risque de change**

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie fonctionnelle du Fonds et de chaque fonds sous-jacent. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Toutefois, l'équipe de gestion effectue un suivi de l'exposition du Fonds à tous les actifs et passifs libellés en devises et conclut des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux fluctuations entre les devises. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux de change.

De façon générale, le recours aux contrats à terme pour couvrir le mieux possible le Fonds contre les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays développés ne garantit pas l'élimination totale des incidences des fluctuations des devises. Les rendements du Fonds diffèrent des rendements libellés en monnaie locale des placements du fonds sous-jacent. De plus, en période de perturbation extrême ou de forte volatilité, il se peut que le Fonds ne soit pas en mesure d'éviter les pertes découlant de son exposition aux devises.

### **8. Normes comptables futures**

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. En janvier dernier, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 31 mars 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers semestriels au 30 septembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.





Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts  
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Dépositaire**

Compagnie Trust CIBC Mellon  
Toronto, Ontario

**Auditeur**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

**[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)**

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity  
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.